

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2022

---

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 4994)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 143

présenté par  
M. Raphan

-----

### ARTICLE 5 BIS A

Après le mot :

« rédigée: « »,

rédigier ainsi la fin de l'article :

« Son bureau est composé à parité de femmes et d'hommes. » ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.